



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Synthèse de l'étude des retombées socio-économiques des aires protégées en outre- mer

Mars 2015

Service Outre-Mer et International
LPO

Sommaire

Présentation de l'étude	p.2
Contexte et enjeux	
Animation et pilotage	
Définition et rôles des Partenaires	
Objectifs	
Méthodologie	p. 5
Résultats de l'étude	p. 6
Retombées économiques	p. 6
Retombées directes	
Retombées indirectes	
Retombées induites	
Retombées globales	
Retombées sociales	p. 10
Gestion et protection de l'environnement	
Education, formation, pédagogie,	
Promotion et renommée du site	
Conclusion	p. 14
Bibliographie	p. 16

1°/ Présentation de l'étude :

1.1. Contexte et enjeux

Les contextes socio-économiques particulièrement difficiles des collectivités d'outre-mer françaises impactent fortement le positionnement des élus et responsables politiques dans leur prise de décision concernant l'aménagement du territoire et les questions environnementales, surtout en ce qui concerne la biodiversité. Trop longtemps, les discours naturalistes des acteurs de la protection de la biodiversité n'ont pas su convaincre les décideurs et bailleurs de fonds, tant leurs intérêts semblaient divergents. Depuis plusieurs années maintenant, les écologues se sont rapprochés des économistes et des sociologues pour tenter de traduire les bénéfices tirés de la biodiversité et des écosystèmes en termes sociaux-économiques, plus à même de répondre aux attentes des populations et de leurs représentants.

De récentes évaluations des sites Natura 2000 en Europe montrent le potentiel en termes d'emploi, qu'investir dans la gestion d'un site peut rapporter. On considère qu'investir 6 milliards d'euros par an en Europe pour Natura 2000 correspond à créer 180 000 emplois¹. Sur les Réserves naturelles nationales qu'elle gère, la LPO, a également évalué, en interne, des retombées économiques non négligeables comme sur l'île de Ré où les retombées économiques globales s'élèvent à 426 655€ par an sur la période 2000-2006². Si quelques-unes de ces études ont été développées à travers les pays européens, on constate un manquement pour ce qui concerne les territoires ultra-marins qui souffrent pourtant plus qu'ailleurs de contextes socio-économiques complexes.

La LPO/BirdLife France, avec les associations ornithologiques locales - le GEPOG en Guyane française, Amazona en Guadeloupe, les Naturalistes de Mayotte, la SEOR à La Réunion, la SCO/BirdLife Nouvelle Calédonie – ont souhaité conduire une première étude sur les retombées socio-économiques des aires protégées en outre-mer.

Six sites ont été étudiés, 5 Réserves naturelles nationales (RNN) et 1 parc provincial :

- Guyane : Amana (RNN) et Ile du Grand Connétable (RNN)
- Guadeloupe : Ilets Petite-Terre (RNN)
- Mayotte : Ilot M'Bouzi (RNN)
- Réunion : Etang de Saint Paul (RNN)
- Nouvelle Calédonie : Les Grandes Fougères (Parc provincial)

¹ BirdLife International (2012), Conseils pour retours sur investissement. Faire du budget de l'UE un outil au service des hommes et de la nature. www.birdlife.org

² Champion E., EgretEAU C., Lemesle J.-C., Terrisse J., 2007. *Evaluation du plan de gestion 2002-2006 de la réserve naturelle de Lilleau des Niges*. LPO, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, DIREN Poitou-Charentes, 202 pages.

1.2. Animation et pilotage

La LPO France et son service Outre-mer et International ont principalement eu un rôle de coordination et d'animation de l'étude auprès des partenaires ultra-marins. La LPO s'est chargée d'élaborer une méthodologie pour évaluer les retombées socio-économiques des aires protégées en outre-mer, d'accompagner les partenaires dans leur étude, de coordonner sa mise en œuvre, puis de compiler les résultats pour assurer leur valorisation et diffusion.

1.3. Définition et rôle des partenaires

Les partenaires, sont les associations ultra-marines de protection de la nature, gestionnaire ou non d'espaces naturels protégés qui fort de leur expertise locale ont conduit sur le terrain l'étude socio-économique à l'échelle d'un site. Chaque aire protégée étudiée a été choisie par l'association locale selon différents critères, géographiques, écologiques, sociales ou tout simplement parce qu'elle en était le gestionnaire. Les partenaires assure la diffusion de l'étude sur le territoire.

1.4. Objectifs de l'étude

La biodiversité ultra-marine reste moins connue que celle de la métropole au regard de la richesse de son patrimoine naturel et des enjeux qui y sont liés. De plus, si l'Europe dispose d'un solide réseau de sites protégés grâce aux Directives oiseaux et habitats avec son réseau de sites Natura 2000, ce n'est pas encore le cas des outre-mer qui doivent encore et toujours convaincre de la nécessité de mettre en œuvre un tel réseau sur leurs territoires. Si l'approche scientifique pour convaincre n'est plus à démontrer, l'analyse d'éléments socio-économiques pourrait apporter une nouvelle vision des choses. Au-delà de ces aspects de gestion, une telle étude permet de souligner l'importance des retombées socio-économiques engendrées par la création d'un espace protégé sur un territoire.

En se basant sur des cas concrets, cette étude avait plusieurs objectifs. Premièrement, identifier des retombées socio-économiques en lien avec des aires protégées en outre-mer afin d'apporter un autre regard au travail de protection. Ce type d'évaluation ne faisant pas partie des outils classiques des gestionnaires d'espaces naturels, il a fallu renforcer nos compétences en termes d'évaluation socio-économique d'un espace naturel protégé. C'est dans ce sens qu'a été élaborée une méthodologie, basée sur l'expérience de la LPO en métropole, adaptée à l'outre-mer, accessible aux gestionnaires ou acteurs de la protection de la nature et pertinente à l'échelle d'un site. Plus généralement, ces évaluations socio-économiques ont pour vocation d'être mises à disposition des élus ou décideurs politiques, pour les accompagner dans leur politique d'aménagement du territoire.

Enfin, cette étude menée en parallèle, dans plusieurs territoires ultra-marins, participent à mieux faire connaître cette incroyable biodiversité et les valeurs écologiques, sociales et économiques qu'elle génère.

2°/ Méthodologie :

La LPO, forte de sa longue expérience d'évaluation de Plan de gestion de RNN dont elle assure la gestion, a élaboré une première méthodologie dans le contexte de cette étude, en se basant sur sa propre expérience³ et différents travaux de recherche⁴.

Ainsi une méthodologie⁵ capable d'étudier les retombées socio-économique à l'échelle d'un site et accessible aux acteurs de la protection de la nature (non-économiste) a été élaborée et testée.

Volontairement simple, mais non simpliste, cette méthodologie propose d'évaluer dans un premier temps les retombées économiques (directes, indirectes, induites). Enfin, une deuxième partie, propose d'évaluer les aspects sociaux, difficilement chiffrable des retombées, ayant néanmoins un intérêt pertinent pour le territoire. Plusieurs catégories ont ainsi été proposées, comme la « Gestion et protection de l'environnement », « Education, formation et pédagogie », « Promotion et renommée », ou toute autre thématique représentant une valeur économique et sociale pour les communes alentours.

Enfin, les résultats sont proposés selon des zones de chalandises, ou des zones géographiques d'influence économique, afin de démontrer à qui profitent ces retombées. Si un premier découpage, s'est fait, au préalable, selon trois zones kilométriques (<10 km, 10-30 km et >30 km), il ne s'est finalement pas révélé pertinent pour les territoires ultra-marins étudiés, ne permettant pas de faire ressortir des tendances exploitables. Certaines aires protégées sont particulièrement isolées, à plus de 30 km de la première ville qui bénéficie pourtant majoritairement des retombées, d'autres étant à proximité directe (<10 km) d'une grande ville également bénéficiaire majoritaire.

Aussi, nous avons opté pour un découpage: Département/Hors département, même si les retombées économiques sont également répartis dans la plupart des études par commune.

Sur la base de cette méthodologie, chaque partenaire a conduit sa propre étude selon des contextes très différents et un accès aux sources parfois très complexe, accompagné par la LPO. Puis, sur la base de ces études, une synthèse globale a été rédigée.

Si cette méthodologie, a servi de base à cette première étude, elle mériterait désormais d'être approfondie afin de prendre plus finement en compte les divers types de retombées.

³ E. Champion, 2014, « Retombées socio-économiques générées par les RN. Ere approche méthodologique et résultats » Forum des gestionnaires.

⁴ Heraud J.-H., 1998. *Etude des retombées de la gestion d'une réserve naturelle sur l'économie locale, exemple de la réserve naturelle du Marais d'Yves*. Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, Mémoire, 102 pages.

⁵ Allanic Y., 2014. *Cadre méthodologique d'une étude socio-économique*. LPO, Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, 10 pages.

3°/ Résultats de l'étude :

3.1 Retombées économiques :

L'impact économique d'un site étudié correspond à l'ensemble des retombées provoquées par les dépenses des divers acteurs économiques, soit directement au travers du fonctionnement du site via le budget alloué au gestionnaire dans le cas d'une réserve, soit de manière indirecte par des intermédiaires qui effectuent des dépenses autour du site, comme par exemple les employés du site et les visiteurs qui, à leur manière, participent à la vie économique du site. Ces données sont de type quantitatif.

Les informations collectées concernent les dépenses directes, indirectes et induites du site étudié et sont définies comme suit :

- Retombées directes : dépenses de fonctionnement et d'équipement du site - hors masse salariale - réalisées auprès des différents acteurs économiques locaux,
- Retombées indirectes : dépenses des salariés,
- Retombées induites : dépenses des partenaires et des visiteurs liées à la seule présence de la réserve.

3.1.1. Les retombées directes :

Les retombées directes sont donc les dépenses de fonctionnement et d'équipement, hors masse salariale, réalisés par l'organisme gestionnaire du site qui permettent d'assurer son fonctionnement quotidien.

D'une manière générale, ces dépenses ont été calculées sur la moyenne des années étudiées ou sur une année représentative.

	Retombées directes	Retombées directes	Département/Collectivité		Hors Département/Collectivité	
	€ / an	€ / an / ha	€	%	€	%
TOTAL	141 998	174	128 120	90	13 878	10

Les résultats montrent que 90% des retombées directes d'une aire protégée profitent au territoire, et plus précisément aux différents fournisseurs avec qui les gestionnaires travaillent, avec une moyenne annuelle et par site de 141 998 €, dans une fourchette allant de 58 472€ à 353 575€.

3.1.2. Les retombées indirectes :

Ce sont des dépenses liées indirectement à la gestion d'un site naturel protégé et qui concernent en grande majorité les dépenses de la masse salariale autour du site. Pour cette

étude, les partenaires ont réalisé des questionnaires qu'ils ont soumis aux différents salariés des aires protégées. Collecter ce type de données, s'est avéré extrêmement délicat et ce pour plusieurs raisons. La première de ces raisons est liée à l'important turn-over des équipes, comme à Mayotte. Certaines études prenant en compte plusieurs années, il a fallu reprendre contact avec d'anciens salariés. La seconde raison est, elle, inhérente au respect de la sphère privée, certains salariés ayant refusé de répondre pour ne pas dévoiler leur salaire et les dépenses qui y sont liées.

Enfin, comme ça a été le cas en Guadeloupe, les dépenses des éco-volontaires ont été prises en compte dans cette partie. Bien qu'ils ne soient pas rémunérés, ils effectuent des missions régulières sur la Réserve qui ont un impact sur l'économie locale (à hauteur de 4 050 euros annuel, dans ce cas précis).

Ces résultats sont donc des estimations plus ou moins approximative des dépenses des salariés mais globalement représentative de la réalité.

	Retombées indirectes	Retombées indirectes	Département/Collectivité		Hors Département/Collectivité	
	€ / an	€ / an / ha	€	%	€	%
TOTAL	86 182	134	79 296	92	6 886	8

Près de 92% des dépenses des salariés des aires protégées étudiées, sont effectuées sur le territoire, pour un montant annuel moyen d'environ 86 182 €, dans une fourchette allant de 48 507 € à 158 590 €. Des retombées qui vont toucher différents secteurs comme l'alimentation, le loyer, l'automobile, ou encore la culture et les loisirs.

Selon les territoires étudiés, la part des dépenses des salaires non affectée au territoire correspond en majorité à la Métropole. Une partie de ces retombées correspondant à des biens et services mais également à l'origine des salariés des sites étudiés. Les séjours réguliers de certains salariés en Métropole sont l'occasion de diverses dépenses, qui ne profitent pas au territoire ultra-marin.

3.1.3. Les retombées induites :

Ces dépenses concernent les partenaires et les visiteurs du site, qui sont induites par la présence du site et n'auraient pas été réalisées en son absence. Ces dépenses peuvent être diverses et variées. Dans le cas de cette étude, plusieurs types de retombées induites ont été prises en compte comme les partenaires techniques et scientifiques des gestionnaires : les missions scientifiques et régulières dans la Réserve d'Amana (35 000 € annuel) ou encore la réalisation d'un balisage marin pour la réserve de l'îlot M'Bouzi (24 066 € pour une année). Les retombées induites prennent également en compte les retombées pour le secteur

touristique : dans le Parc des Grandes Fougères, les 16 686 visiteurs en 2013 ont dépensés près de 908 450 € en hébergement et restauration dans un rayon de 30km autour du Parc. C'est également le cas pour les îles Petite Terre où le montant des recettes touristiques des croisiéristes ou loueurs d'embarcations s'élèvent à 2 850 390 € pour 33 534 passagers en 2013 qui ont profité d'une croisière à la journée sur Petite Terre.

Les montants varient énormément en fonction de nombreux facteurs et il est difficile d'en faire une moyenne pertinente. Néanmoins, ces retombées économiques sont réelles et pérennes (dans le cas de la Guadeloupe par exemple) et il est essentiel de les prendre en compte. Elles restent d'ailleurs dans une très large mesure sous-estimée, tant elle n'entre pas de prime abord dans les fonctions premières d'une aire protégée.

	Retombées induites	Retombées induites	Département/Collectivité		Hors Département/Collectivité	
	€ / an	€ / an / ha	€	%	€	%
TOTAL	645 649	545	639 859	99	5 790	1

Dans le cadre de cette étude, les retombées induites bénéficient à 99% au territoire ultramarin, pour un montant moyen de 645 649 €/an, dans une fourchette allant de 7 369 € à 2 850 389€ Cette disparité selon les sites étudiés, peut s'expliquer de diverses façons, selon qu'il s'agisse d'un site touristique ou non, avec ou non un potentiel économique, mais cela souligne également, la sous-estimation de ce type de retombées.

Etant en dehors du budget des réserves et de ses salariés, ces dépenses sont difficiles à saisir et sont très fluctuantes dans le temps. Pour les sites étudiés, elles ont demandé des enquêtes diverses auprès des interlocuteurs privés et publics.

Elles sont néanmoins, une réelle valeur ajoutée en termes économiques et sociales d'une aire protégée sur son territoire.

3.1.4. Les retombées économiques globales :

	Retombées	Retombées	Département/Collectivité		Hors Département/Collectivité	
	€ / an	€ / an / ha	€	%	€	%
Retombées directes	141 998	174	128 120	90	13 878	10
Retombées indirectes	86 182	134	79 296	92	6 886	8
Retombées induites	645 649	545	639 859	99	5 790	1
TOTAL	873 829	853	847 275	97	26 554	3

Les retombées économiques globales (directes, indirectes et induites) montrent l'importance des richesses générées à l'échelle d'un territoire ultra-marin. 97% des retombées économiques d'une aire protégée profitent à l'économie locale, pour un montant moyen de 873 829€/an, dans une fourchette allant de 154 210€ à 3 093 149€.

Les disparités de ces retombées, s'expliquent en fonction de la taille de l'aire protégée, de son implantation géographique, de son potentiel économique etc. Elles sont d'ailleurs dans de nombreux cas, sous-estimées. La part employeur, reversé aux différents organismes de recouvrement, n'a par exemple pas été prise en compte dans cette première étude. Il serait cependant intéressant de l'intégrer à l'avenir et d'étudier ses retombées dans l'économie locale. Des modèles économiques comme le « multiplicateur d'emplois »⁶, permettent également de déterminer le nombre d'emplois que ces retombées participent à maintenir et augmentent ainsi les retombées induites en termes d'emplois. Mais ce modèle demande des compétences en économie nettement plus développées.

Cette première étude, n'a pu s'intéresser que dans une moindre mesure aux questions liées à l'emploi. Si l'on fait la moyenne des ETP dans les exemples étudiés ici, l'on constate qu'une aire protégée emploie 3.6 ETP. D'autres emplois, que ceux financés par les dotations de l'Etat, peuvent également s'agréger à une aire protégée. Dans le cas de la Réserve de l'Etang de St Paul à La Réunion 10 éco-gardes sont financés en plus par le Département.

Les études sur les retombées socio-économiques menées sur des sites Natura 2000, en Europe, montrent qu'en moyenne, la gestion d'un site Natura 2000 engendre la création directe de 3 à 5 ETP, et que le tourisme généré par le site aide à créer un emploi supplémentaire⁷. Ces chiffres confortent nos résultats.

Les résultats de cette étude montrent néanmoins très clairement l'impact des retombées économiques sur le territoire local, d'où l'importance de la reconnaissance du travail de protection des acteurs associatifs et des gestionnaires d'espaces naturels et l'extrapolation à d'autres sites.

⁶ Dujin A., Maresca B., Mordret X., Picard R., *La valeur économique et sociale des espaces naturels protégés*. Cahier de Recherche n°247, Novembre 2008, CREDOC, 103 pages.

⁷ Gantioler, S., Rayment, M., Bassi, S., Kettunen, M., McConville, A., Landgrebe, R., Gerdes, H. and ten Brink, P., 2010. Costs and Socio-Economic Benefits associated with the Natura 2000 Network; Rayment, M., Pirgmaier, E., De Ceuster, G., Hinterberger F., Kuik, O., Leveson Gower, H., Polzin, C., Varma, A., 2009. The economic benefits of environmental policy. A project under the Framework contract for economic analysis. ENV.G.1/FRA/2006/0073 - 2nd. FINAL REPORT November 2009

4°/ Retombées sociales :

Les activités d'un site naturel protégé, tant en matière de gestion que de formation, de pédagogie ou encore de perception, impliquent des retombées sociales importantes pour le territoire. Beaucoup plus complexes que le volet économique, ces données sont majoritairement de type qualitatif.

Nous les avons regroupées selon 3 catégories :

- Gestion et protection de l'environnement : conservation du patrimoine naturel et géologique, préservation des services écosystémiques⁸, participation à des projets d'expertise, etc.
- Education, formation, pédagogie,
- Promotion et renommée du site.

S'il est difficile de lister des critères avec précision pour ce volet nous avons souhaité en énumérer quelques-uns à titre d'exemples.

4.1. Gestion et protection de l'environnement :

Ces retombées relèvent directement de la mission première d'une réserve ou d'un parc : la gestion et la protection de la biodiversité. Il n'a pas été question ici de dresser une liste exhaustive de toutes les retombées de cet aspect, mais bien de montrer d'une part, l'incroyable richesse de la biodiversité ultra-marine et les enjeux de sa protection, et d'autre part de montrer que le travail réalisé par les gestionnaires d'espaces naturels est une contribution directe du territoire aux engagements internationaux.

D'une manière générale, les territoires d'outre-mer représentent près de 80% de la biodiversité française et cette biodiversité est menacée. Les forts taux d'endémisme, l'insularité ou encore les espèces exotiques envahissantes fragilisent cette biodiversité qui doit-être protégée. Aussi un dispositif efficace d'outils de protection de la nature que sont les Réserves et les Parcs permettent de préserver cette biodiversité. C'est le cas du Cagou, en Nouvelle Calédonie, qui est endémique, mondialement menacés et le dernier représentant de sa famille. Ou encore des tortues marines, comme la tortue imbriquée en Guadeloupe qui est en danger critique d'extinction et qui trouve un abri salvateur sur les îlets Petite Terre. Des habitats sont également à protéger tant ils sont menacés, comme l'Ilot M'Bouzi, à Mayotte qui abrite un des derniers reliquats de forêt sèche et endémique de l'archipel des Comores.

⁸ Les services écosystémiques ou services rendus par les écosystèmes sont définis comme étant les bénéfiques ou services que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes (approvisionnement en air, eau et nourriture ; régulation du climat, etc.).

Les espaces naturels protégés ont également vocation à maintenir les fonctionnalités écologiques d'un site, les services écosystémiques. A la Réunion, le maintien des services d'approvisionnement de l'Etang de St Paul permettent aux agriculteurs de faire de sérieuses économies de fonctionnement grâce à l'enrichissement naturel des sols par la rétention biologique des éléments tels que l'azote, le phosphore et le potassium qui sont charriés par les ravines affluentes.

En protégeant ces espèces, ces habitats et ces écosystèmes, les réserves ou les parcs répondent à des engagements étatiques que ce soit au niveau national (Stratégie nationale de la Biodiversité) ou encore européenne et internationale (RAMSAR, Convention de Carthagène etc.), comme c'est le cas pour les Réserves de l'Amana et du Grand Connétable. Et de fait, c'est l'ensemble du territoire qui respecte ces engagements.

L'incroyable biodiversité ultra-marine est en danger et il est de la responsabilité de la France de la conserver, via notamment des dispositifs forts de protection. Et ce, d'autant plus que cette biodiversité extraordinaire est un levier attractif évident pour des secteurs économiques comme le tourisme.

4.2. Education, formation, pédagogie.

Cet aspect tout aussi important que le premier concerne l'éducation à l'environnement (visiteurs et scolaires), la formation para-scolaire, para-professionnelle et individuelle (stagiaires, bénévoles), ou encore la sensibilisation du grand public sur des enjeux environnementaux. Aussi, des informations quantitatives comme le nombre de visiteurs, de scolaires, de stagiaires et de bénévoles accueillis sur le site naturel protégé chaque année ont été récoltés.

4.2.1. Education à l'environnement (visiteurs et scolaires)

Certaines réserves ou certains parcs accueillent régulièrement des milliers de visiteurs, chaque année, qui viennent découvrir l'aire protégée et/ou assister à des animations spécifiques. Ainsi, le Parc des Grandes Fougères en Nouvelle-Calédonie, a accueilli en 2013, près de 16 683 visiteurs. C'est aussi le cas de la réserve des îlets de Petite terre qui accueille en moyenne 30 000 visiteurs par an.

Les sites étudiés sont également très impliqués dans l'éducation à l'environnement auprès des scolaires. La Réserve de l'Amana comptabilise par année, 3 159 élèves sensibilisés. D'autres comme la Réserve de l'Etang de St Paul ont créé des outils pédagogiques spécifiques comme un « carnet d'explorateur » avec des éléments de la visite à rapporter en classe, afin de les étudier. La réserve des îlets Petite Terre ont également proposé à des classes de participer à des suivis de ponte de tortues ou encore des suivis d'iguanes, ce qui a donné lieu à la réalisation de 6 films et 6 fiches pédagogiques.

A Mayotte, la réalisation d'une maquette en trois dimensions pour mieux comprendre le fonctionnement d'un lagon a touché près de 5500 jeunes entre 2009 et 2014, dans le cadre d'animations spécifiques.

4.2.2. Formation para-scolaire, para-professionnelle et individuelle (stagiaires et bénévoles)

Des stagiaires sont accueillis de façon régulière dans l'ensemble des sites étudiés. Et dans certains cas, il s'agit d'un véritable tremplin à l'emploi. A La Réunion, un des stagiaires du Centre de Formation agricole de St Paul en BTS Aménagement du paysage a obtenu un contrat d'apprentissage de 2 ans avec la RNN.

En termes de formation des agents, les aires protégées en outre-mer, type réserve naturelle nécessitent des formations professionnelles. L'isolement géographique par rapport aux organismes de formation en Métropole, poussent les réserves à la mutualisation des besoins pour permettre l'organisation de stage comme le commissionnement, premiers secours etc. C'est notamment le cas dans la réserve du Grand Connétable qui accueille régulièrement des formations et des journées d'échanges techniques entre garde-techniciens, échanges inter-Réserves des gardes, qui concernent en moyenne une trentaine d'agents de terrain. Pour la Réserve de l'Etang de St Paul, la formation professionnelle concerne 3% du temps de travail des agents.

La formation individuelle est également importante. De nombreux bénévoles, des personnes intéressées et impliquées dans la préservation de la nature gravitent autour des aires protégées. Dans la Réserve des îlets Petite Terre, 325 jours de bénévolat ont été estimés en 2014, ce qui équivaut à environ 81 missions d'éco-volontariat.

Enfin, des actions de sensibilisations sont également menées selon les enjeux. A Mayotte, depuis 2010 sont organisés des opérations de ramassage des déchets terrestres et sous-marins sur l'îlot. Cette initiative est l'occasion de communiquer sur les missions de la réserve naturelle et d'impliquer la population dans ses actions. Cette opération contribue à la fois à faire de la sensibilisation et réaliser un suivi de l'accumulation des macro-déchets sur l'îlot et plus largement le lagon. La Réserve de l'Amana sensibilise également sur les plages d'Awala-Yalimapo, qui touchent en moyenne par an 11 955 personnes.

L'éducation à l'environnement est une des priorités de la Stratégie nationale de la biodiversité⁹ et contribue également au bien-être des citoyens¹⁰. De même, l'évolution professionnelle des travailleurs est un enjeu national¹¹. Ces retombées sociales sont un réel

⁹ Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020

¹⁰ BirdLife International (2006), Le bien-être grâce à la nature dans l'Union européenne. www.birdlife.org

¹¹ Loi formation professionnelle, formation et démocratie sociale. www.travail-emploi.gouv.fr

atout pour un territoire. De plus, elles impliquent des retombées économiques non négligeables.

4.3. Promotion et renommée.

Cette dernière partie traite de l'ensemble des éléments qui confèrent à la promotion et à la renommée d'une aire protégée sur un territoire et qui engendre de fait une valorisation de ce même territoire. Au niveau local, leur ancrage dans le tissu économique et associatif, via la participation à des réseaux professionnels mais aussi accompagnement des élus et décideurs a également été évalué. Et au niveau régional, national et international, les retombées médiatiques et l'attrait pour des missions scientifiques a été analysé.

Les gestionnaires d'aires protégées sont des acteurs à part entière du territoire. Ils sont très impliqués dans les politiques locales d'aménagement du territoire. Par exemple, le Grand Connétable est membre du Conseil d'Administration du réseau GRAINE- Guyane, de Comités de Gestion d'autres Réserves, mais aussi du Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane, ce qui lui confère une bonne implantation dans les réseaux locaux professionnels, sans parler du réseau inter-réserves. Des sorties officielles sur la réserve naturelle avec les partenaires politiques et financiers permettent de partager les enjeux liés à l'aire protégée et plus généralement au milieu marin, aux îles et îlets rocheux.

Outre l'attrait touristique, par les fonctions paysagères et la biodiversité qu'elle protège, la réserve attire également les médias locaux et nationaux. La réserve Petite Terre passe régulièrement dans les médias. Sur 2013, elle a été l'objet de 2 articles dans la presse locale, 3 articles dans le magazine Terre d'avenir, 5 reportages télévisés (France 3/des racines et des ailes, Thalassa- France /Echappées belles, TF1 (JT), Guadeloupe 1^{ère} etc. C'est aussi le cas du Parc des Grandes Fougères en Nouvelle Calédonie qui a été le sujet de de documentaires divers, vidéos (médias locaux dont RNC 1^{ère}, et internationaux, la BBC) mais aussi articles de presse national (Télérama) relatif au Parc et sa faune et flore sauvage. De plus, les réserves et les parcs participent à de nombreux évènements locaux, Fête de la nature, Journée mondiale des zones humides, salon du tourisme etc., qui confirment leur ancrage dans le territoire et renforcent sa renommée.

Les espaces protégés constituent également des pôles d'attractivité scientifique importants. La Réserve de l'île du Grand Connétable est, par exemple, un acteur essentiel de l'étude du milieu marin en Guyane, puisqu'il s'agit de l'unique aire marine protégée du Plateau des Guyanes. De nombreux programmes de recherche profitent du soutien logistique et humain offert par la présence de la Réserve pour se déployer sur le territoire. Des équipes du « Centre d'Etudes Biologique de Chizé » (CNRS) ou encore de l'UMR « Littoral Environnement et Sociétés » séjournent chaque année en Guyane dans le seul but d'étudier l'avifaune de la Réserve. Le Parc des Grandes Fougères est aussi un site très prisé de

recherche sur la biodiversité, et ce site exceptionnel attire, chaque année, de nombreux botanistes, entomologistes et ornithologues du monde entier.

Les outils réserves ou parcs participent généralement à la valorisation du territoire dans lequel ils sont implantés. Outre leur rôle premier de préservation de sites naturels, les Réserves s'impliquent au-delà en mettant leurs compétences au service des politiques locales d'aménagements. En témoignent les sollicitations à la fois des pouvoirs publics mais aussi des collectivités locales. Ils constituent donc un acteur à part entière du développement des territoires.

5. Conclusion :

Un espace naturel protégé génère toujours plus de richesses qu'il n'en coûte, qu'il s'agisse de richesses économiques ou sociales. La protection de la nature garantit des environnements sains et variés, sources de la survie de l'homme, du bien-être et de la prospérité économique¹². Une nature en bonne santé produit non seulement des biens et services dont notre société dépend (nourriture, eau, air pur etc.) mais constitue également une source de bien-être non négligeable pour les populations (amélioration de la santé physique et mentale, loisirs, etc.)¹³.

Une aire protégée peut générer des richesses qui dépassent, de beaucoup, la protection des habitats et des espèces sauvages. C'est ce que permet de conclure l'étude menée en 2014 par la LPO/BirdLife France, AMAZONA en Guadeloupe, le GEPOG en Guyane, les Naturalistes de Mayotte, la SEOR à La Réunion et la SCO/BirdLife Nouvelle Calédonie. Si l'ensemble de ces richesses restent inestimables, cette étude a permis d'identifier quelques retombées socio-économiques, preuve de son impact sur le développement du territoire.

Sur 6 sites étudiés, 5 Réserves naturelles nationales (RNN) et 1 Parc provincial, plus de 90% des retombées économiques concernent directement le territoire à l'échelle régionale. Bien que ces résultats confirment le profond ancrage et l'effet attractif d'une aire protégée pour son territoire, ils restent largement sous-estimés, tant certaines retombées sont difficiles à chiffrer. Néanmoins cette première étude a permis d'identifier des retombées socio-économiques concrètes pour enfin proposer une valeur à ces joyaux de la biodiversité française.

Cette première étude, non exhaustive, permet également au travers d'exemples concrets de mettre en lumière les avantages induits par la création d'espaces naturels protégés. Qu'il s'agisse de l'impact direct sur la protection de la nature, aux impacts sur les secteurs du

¹² BirdLife International (2012), Conseils pour retours sur investissement. Faire du budget de l'UE un outil au service des hommes et de la nature. www.birdlife.org

¹³ BirdLife International (2006), Le bien-être grâce à la nature dans l'Union européenne. www.birdlife.org

tourisme, de l'agriculture, ou encore de l'éducation et la formation, ces retombées dépassent de loin la mission première des aires protégées. Grâce à leur implication sur le territoire, les aires protégées sont des vecteurs de promotion des territoires, au niveau local et régional.

Sur cette base, une brochure de valorisation « Patrimoine des outre-mer, un atout pour le développement » a été éditée, à destination des élus et des décideurs politiques pour les convaincre d'investir dans la protection de la nature pour un développement durable et soucieux du bien-être de ses citoyens.

6. Bibliographie :

Amazona, *Etude socio-économique de la Réserve des îlets Petite-Terre*, Guadeloupe, 2015

Allanic Y., 2014. *Cadre méthodologique d'une étude socio-économique*. LPO, Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, 10 pages.

Bousquet J., 2012. *Etude de valorisation touristique des Prairies du Fouzon*. Conservatoire d'espaces-naturels Loir-et-Cher, 185 pages.

Champion E., Le Nuz M., 2012. *Evaluation du plan de gestion 2005-2009 de la réserve naturelle des Sept-Iles*. LPO, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du logement, Conservatoire du Littoral, ONCFS, Perros-Guirec, UE, 275 pages.

Champion E., Des Touches H., Trotignon P., Raimbault K., Palier S., 2011. *Evaluation du plan de gestion 2004-2010 de la réserve naturelle Michel Brosselin Saint-Denis-du-Payré*. LPO, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du logement, ONCFS, 275 pages.

Champion E., Egretteau C., Lemesle J.-C., Terrisse J., 2007. *Evaluation du plan de gestion 2002-2006 de la réserve naturelle de Lilleau des Niges*. LPO, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, DIREN Poitou-Charentes, 202 pages.

Champion E., 2014, « Retombées socio-économiques générées par les RN. 1ère approche méthodologique et résultats » Forum des gestionnaires des Espaces naturels 2014.

Dujin A., Maresca B., Mordret X., Picard R., *La valeur économique et sociale des espaces naturels protégés*. Cahier de Recherche n°247, Novembre 2008, CREDOC, 103 pages.

Gantioler, S., Rayment, M., Bassi, S., Kettunen, M., McConville, A., Landgrebe, R., Gerdes, H. and ten Brink, P., 2010. Costs and Socio-Economic Benefits associated with the Natura 2000 Network; Rayment, M., Pirgmaier, E., De Ceuster, G., Hinterberger F., Kuik, O., Leveson Gower, H., Polzin, C., Varma, A., 2009. The economic benefits of environmental policy. A project under the Framework contract for economic analysis. ENV.G.1/FRA/2006/0073 - 2nd. FINAL REPORT November 2009

GEPOG, *Etude socio-économique des Réserves de l'Amana et de l'île du Grand Connétable*, Guyane, 2015

Heraud J.-H., 1998. *Etude des retombées de la gestion d'une réserve naturelle sur l'économie locale, exemple de la réserve naturelle du Marais d'Yves*. Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, Mémoire, 102 pages.

Naturalistes de Mayotte, *Etude socio-économique de la Réserve de l'îlot M'Bouzi, Mayotte*, 2015

SCO-BirdLife Nouvelle-Calédonie, *Etude socio-économique du Parc des Grandes Fougères, Nouvelle Calédonie*, 2015

SEOR, *Etude socio-économique de la Réserve de l'Etang de St Paul, La Réunion*, 2015

Therville C., 2013. *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France*. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages.



La LPO est le représentant officiel de BirdLife international en France